



La définition de la violence à l'école en débat

Par Véronique Dumont

Ces dernières années, le thème de la violence à l'école est très présent dans les médias, notamment au travers de faits-divers relatés, de statistiques, de débats avec des experts ou des représentants des enseignants. Différents acteurs poussent à une prise en compte du phénomène qui fait désormais l'objet d'un traitement statistique et d'enquêtes spécifiques. D'autres relativisent son ampleur et critiquent les mesures répressives et sécuritaires qui se répandent en utilisant la notion de violence pour les justifier. Utilisée également par les pouvoirs politiques, cette notion, derrière une homogénéité de façade, recouvre pourtant des phénomènes multiples et des situations très diverses qui sont abordés différemment selon les interlocuteurs.

Cette analyse a pour objectif de faire le point sur cette notion de violence à l'école. L'objectif est de montrer que, loin d'être homogène et stabilisée, la définition du phénomène est au cœur des débats.

Introduction

La question de la violence à l'école est très présente dans les médias et dans d'autres sphères de la société. Si la notion paraît homogène à première vue, il s'agit pourtant d'une thématique qui fait débat. Loin d'un consensus sur ce qu'est la violence à l'école, de nombreuses définitions se confrontent autour du phénomène.

Le débat porte déjà sur sa définition, c'est-à-dire sur les éléments qui composent le phénomène et la façon dont ces éléments se combinent. Les différentes définitions sont portées par des porte-paroles différents qu'il est également utile de tenter d'identifier. Chaque définition déploie une théorie, une explication du phénomène : les causes, l'origine, la dynamique, etc.

C'est ainsi qu'en utilisant l'une ou l'autre définition, certains groupes soulignent l'aggravation du phénomène alors que d'autres la relativisent.

L'objectif de cette analyse n'est pas de trancher entre les différentes définitions en présence mais de permettre à chacun d'identifier d'où parle un acteur, dans quelle approche il se situe

et d'avoir à l'esprit qu'aucune définition ne fait l'unanimité. Chaque définition du phénomène est donc en concurrence avec d'autres et tente de se démarquer, d'être reconnue.

Parents, enseignants, élèves, associations d'enseignants, associations de parents, responsables politiques, chercheurs ou experts de différentes disciplines, membres de diverses associations, médias, parlent désormais de la violence à l'école. Pourtant, le phénomène n'est pas présenté de la même façon par tous ces acteurs. De plus, cette omniprésence du thème est assez récente. Les enquêtes qui sont menées ou les chiffres qui sont avancés par les uns et les autres révèlent également différentes conceptions de ce phénomène.

Une analyse du thème à travers un média

Méthode

Le choix d'analyser la presse permet en réalité d'identifier les différents thèmes qui sont présents dans les débats autour de la violence à l'école et les acteurs qui abordent ce sujet publiquement, proposant ainsi leur manière d'aborder le phénomène. Bien que les médias les diffusent souvent de façon parcellaire, il est possible de retracer et de dégager différentes manières de définir ce qu'est la violence à l'école et les éléments qui composent le phénomène.

Le travail est mené sur base des archives en ligne du journal Le Soir sur la période de près de deux ans à partir d'une recherche menée sur les termes « violence » et « école ». La possibilité de sélectionner uniquement les éléments relatifs à l'école primaire n'a pas été jugée praticable, étant donné le peu d'indications spécifiques dans les articles et le fait que le problème est souvent abordé de manière générale. Au total, 74 articles, parfois brefs ou composés de plusieurs interventions composent le dossier traité. Ce dossier est ensuite analysé de façon thématique.

Description thématique

Dans la presse écrite et télévisée, il est question de **faits-divers** particulièrement tragiques. Un jeune ou un directeur qui reçoit des coups de couteaux, un enfant dans le coma après une reconstitution d'un jeu vidéo dans la cour de récré¹, etc. Ces morceaux choisis de la vie quotidienne exacerbent un sentiment d'insécurité en mettant en avant des faits de violence particulièrement graves mais relativement rares, relatés avec détails et termes accrocheurs associés à la peur. Le fait est pourtant présenté comme un exemple, une illustration de l'aggravation de la violence à l'école, aggravation posée comme un constat validé par tous. Dans ces faits-divers, les jeunes sont souvent étiquetés (fauteurs de troubles, racailles, délinquants, origine étrangère) et leur quartier ou l'école stigmatisés (ghettos, pouvelle, zone).

Ces actes sont reliés, selon les situations, à l'origine des personnes qui les commettent (immigration, pauvreté, chômage), au quartier (taux de chômage, de criminalité, ghettos), à la banalisation de la violence dans les médias (télévision, Internet, jeux vidéo) ou encore à

¹ « Fifa street, terreur de la cour de récré ». Le Soir en ligne du samedi 14 mai 2011. Consulté le 12/08/2011

l'absence d'une figure parentale forte (manque de limites, de références ou de règles posées). Le décrochage scolaire des jeunes est également pointé du doigt, comme point de départ d'un engrenage de délinquance et de violence. Le manque de moyens (matériel et humain) permettant un encadrement et un enseignement de qualité est souligné par de nombreuses personnes interrogées (directeurs, enseignants, parents). D'ailleurs, lors de faits-divers de violence commise hors de l'école, le parcours scolaire (décrochage, échec, relégation dans l'enseignement professionnel ou spécialisé, etc.) est souvent mis en avant également, avec d'autres éléments du contexte (absence de cadre familial, maltraitance, parcours chaotique).

La presse reprend et propage également les **chiffres et statistiques** d'enquêtes menées par différentes associations sur le sujet ainsi que des **avis d'experts**.

Des « chiffres officiels »², parfois sans sources identifiées, sont évoqués pour confirmer l'évolution des faits de violence des élèves envers les professeurs, non en termes d'augmentation du nombre, mais en ce qui concerne la gravité des faits. Cette évolution est toutefois reliée au phénomène de la violence de manière générale et n'est donc pas présentée comme étant spécifique à l'école. D'autres chiffres sont avancés, tirés d'enquêtes réalisées par des associations (Ecole sans harcèlement³, Ligueur, Ligue d'aide aux professeurs⁴) ou d'entreprises (Ethias⁵). Ils font rarement l'objet d'une réflexion approfondie, ni sur la méthode ou le mode de collecte (données collectées, nombre de personnes interrogées, traitement, choix des catégories et variables), ni sur la mise en rapport avec d'autres données. Tous les pourcentages proposés ne sont pas systématiquement associés à des chiffres absolus permettant d'évaluer la portée du phénomène ainsi décrit. Et les chiffres absolus ne sont pas associés à d'autres données permettant de prendre la mesure de l'ampleur du phénomène⁶. Que signifient 16 faits par jour dans les établissements scolaires en Belgique par rapport au nombre d'établissement et à la population scolaire ? D'où proviennent les chiffres ? Il faut consulter un autre journal pour voir qu'ils proviennent de chiffres donnés par la Ministre de l'Intérieur mais sans identification de l'origine de la collecte ni du traitement. S'agit-il de plaintes ?

L'auteur d'un livre⁷ présenté dans un article⁸, et ancien instituteur, souligne la violence engendrée par l'institution scolaire et les mesures qui ont progressivement renforcé cette

² « La violence à l'école a changé ». La libre Belgique. Mis en ligne le 09/06/2007. Consulté le 19/09/2011

³ « Un enfant sur cinq harcelé à l'école » Le Soir en ligne du 27 avril 2010. Archive consultée le 12/08/2011

⁴ Chiffres liés à l'installation d'un numéro d'appel pour les professeurs. Les appels se répartissent entre des problèmes de harcèlement moral (41,4%), de violence (31,3%), d'incivilités (10%), de violence verbale (8%) et de cyber-violence (4,6%). Les auteurs des faits rapportés sont les élèves (50%), les parents (17,5%), la direction (16,2%) ou les collègues (11,4%). « Harcèlement moral à l'école » Article du Soir en ligne du 1 juin 2011, consulté le 12/08/2011

⁵ Un enseignant sur 6 a contracté une assurance pour le couvrir en cas de violence ou d'agression dans ou hors de l'école. « 30 000 enseignants sont assurés contre la violence » Le Soir en ligne du 1/09/2011 consulté le 6/10/2011

⁶ « Chaque jour, 16 faits de violence » Le Soir en ligne du 14 mars 2011, consulté le 6/10/2011

⁷ Bernard Collot (2010) Une école du troisième type. L'Harmattan

violence en augmentant la taille des établissements et en introduisant des mesures de coercition et de surveillance de plus en plus importantes. Il propose une remise en question de l'école afin de réintroduire le lien entre l'école et le territoire, la communauté, afin qu'elle redevienne un projet collectif, investit, inscrit en lien avec d'autres espaces.

Le Délégué général aux droits de l'enfant présente chaque année son rapport annuel qui fait l'objet de quelques lignes dans le journal. En 2010, il constate l'augmentation (quatre fois plus de cas, 142 demandes contre 24 l'année précédente) de demande d'intervention dont il a fait l'objet en rapport avec l'école (exclusions, discriminations, violence, état des locaux)⁹.

N'oublions pas les œuvres artistiques qui sont évoquées et qui s'attachent parfois à montrer un autre visage de ce phénomène (Le gamin au vélo, L'enfant mouche, etc.).

Bien que les faits-divers marquent plus les consciences, la presse écrite se fait également le relais **d'initiatives menées contre** la violence à l'école. Dans une commune, c'est une charte contre la violence scolaire qui a été rédigée par la commune et les directeurs d'école pour « *rappeler les principes fondamentaux du respect mutuel entre enfants, parents et corps enseignant* »¹⁰ à signer par les parents et élèves. Dans d'autres écoles, c'est un règlement qui a été défini avec les élèves. Dans certaines communes, c'est également mis en place un parrainage de classes par des policiers. Ou encore, un jeu conçu par l'asbl Zinloos Geweld destiné aux élèves afin de réfléchir à la violence gratuite¹¹. Il y a également le cas des parents qui choisissent l'instruction à domicile¹² (mille enfants en Communauté Française), seul ou en se regroupant¹³ afin notamment d'éviter à leur enfant cet environnement qu'ils jugent violent, voire inadapté ou qui refusent les principes et la vision du monde sous-tendue par l'école (compétition, fragmentation des savoirs, etc.). Dans une école fortement stigmatisée (faits de violence nombreux, population d'origine étrangère), c'est un projet de film qui est proposé par le réalisateur des Barons, ancien élève de l'école, afin de mobiliser les élèves et les profs, de rendre confiance aux élèves et de renouveler l'image de l'école¹⁴.

Il y a également des initiatives qui ne visent pas directement les faits de violence mais leurs conséquences, par exemple, avec la création d'assurance spécifique RC pour enseignant¹⁵, les couvrant notamment en cas de violence à leur égard ou d'actes posés par des élèves dont ils sont responsables.

⁸ « On n'ose pas encore mettre des barbelés, mais on n'en est pas loin ». Le Soir en ligne du 30 novembre 2010. Archive consultée le 12/08/2011

⁹ « L'école, un lieu de souffrances ». Le Soir en ligne du 22 novembre 2010. Consulté le 12/08/2011.

¹⁰ « Quand le conflit sort de l'école. Colfontaine impose une charte contre la violence scolaire » Le Soir en ligne, samedi 28 août 2010, archive consultée le 12/08/2011

¹¹ « Un jeu pour faire réfléchir à la violence » Le Soir en ligne, jeudi 20 septembre 2007, archive consultée le 12/08/2011

¹² « Et si l'on supprimait l'école... » Le Soir en ligne, mardi 30 novembre 2010, archive consultée le 12/08/2011

¹³ www.lamaisondespotentiels.be

¹⁴ « Les Barons sont nés à Cartigny ». Le Soir en ligne, mardi 10 mai 2011, consulté le 12/08/2011

¹⁵ « Profs, mais assurés » Le Soir en ligne du 3 septembre 2011 consulté le 6/10/2011

À travers la presse, certaines initiatives prises par les responsables politiques sont également éclairées. Ainsi la création d'un Observatoire de la violence en milieu scolaire, mis en place par la Ministre de l'Enseignement en 2009 et créé notamment pour étudier le phénomène. Différentes enquêtes ont été financées par la Communauté Française depuis 2000. La mise en place des équipes mobiles d'intervention de la Communauté Française est également annoncée en 2011. Des cellules bien-être sont également prévues pour la rentrée scolaire 2011-2012, d'abord à partir de projets expérimentaux au sein d'une soixantaine d'écoles et de valorisation de projets existants dans une quarantaine d'autres écoles. Par ailleurs, un outil de signalement des faits de violence est prévu.

Si les médias permettent d'avoir un aperçu des différents acteurs gravitant autour du phénomène de la violence à l'école, les éléments proposés dans les articles sont souvent fragmentaires et très fortement simplifiés. Ils focalisent leur discours sur l'un ou l'autre élément particulier afin d'attirer l'attention de leur audience. Pour aller plus loin dans les approches de tous ces acteurs, il est utile de rechercher leurs propres écrits et communications.

Au-delà du média

L'analyse du matériau récolté dans un média a montré les limites des messages provenant des différents acteurs présents autour de cette problématique. Pour poursuivre, il y a lieu de se pencher plus en détails sur certains de ces acteurs. Malheureusement, pour la plupart des personnes, les messages se limitent à ceux qui sont diffusés dans ces médias.

Les associations et experts

Différentes associations qui se présentent comme porte-parole des parents, des enfants ou des enseignants proposent également des regards sur ce phénomène à travers des enquêtes menées, en posant des revendications, en rédigeant des articles ou en vulgarisant des approches scientifiques sur le sujet (voir point suivant).

Les syndicats enseignants réclament en front commun depuis de nombreuses années une politique de prévention de la violence, plus de moyens pour permettre une meilleure sécurité dans les écoles, la formation du personnel ainsi qu'une protection des enseignants victimes de violence. Le regard porte ici sur la violence vécue par les enseignants et perpétrée par d'autres personnes (élèves, famille d'élèves, personnes sans lien avec l'établissement) que les collègues ou supérieurs. En effet, d'autres mesures sont demandées en ce qui concerne le harcèlement.

Proposition h (2003) : « Meilleure protection et suivi des membres du personnel et des autres acteurs scolaires victimes d'actes de violence, notamment par la mise en place d'équipes mobiles susceptibles d'intervenir immédiatement dans les établissements concernés. Dans ce même cadre, mise en place d'une véritable politique de prévention de la violence, ce qui implique en outre une formation des personnels à la gestion de ce problème. »¹⁶

¹⁶ Front commun syndical de l'enseignement (2003) Note relative au cahier de revendications du Front commun syndical de l'enseignement. p.2 http://www.cgsp-enseignement.be/component/docman/doc_download/13-cahier-revendicatif-front-commun

Proposition 24 (2011-2012) : «Meilleure protection et suivi des membres du personnel victimes d'actes de violence. Dans ce même cadre, mise en place d'une véritable politique de prévention de la violence, ce qui implique en outre une formation des personnels à la gestion de ce problème. »¹⁷

La différence entre les deux revendications concerne la mise en place d'équipes mobiles d'intervention en cas d'incident, ce qui a été pris en charge par les responsables politiques. Il reste donc la revendication concernant les moyens nécessaires pour mieux protéger ainsi que pour offrir un suivi adapté aux membres du personnel victimes d'actes de violence, ainsi que la formation du personnel.

Pour les parents, ce sont angoisses et peurs d'agressions ou brimades sur leurs enfants, voire impuissance face à certains actes qui leur sont rapportés ou colère face aux réactions des enseignants et directions qui s'expriment. D'autres parents considèrent normal que les enfants se confrontent les uns ou autres au cours du processus d'affirmation de soi. Ces réactions de parents sont épinglées dans différents articles du Ligeur ou sur certains forums de la Ligue des familles.

Les fédérations d'associations de parents (UFAPEC¹⁸, FAPEO¹⁹) publient des revues d'éducation permanente dans lesquels on retrouve de nombreux articles concernant la violence à l'école. Il s'agit soit de présenter une approche scientifique, soit une mesure ou action entreprise dans une ou plusieurs écoles. Ces fédérations présentent également des revendications, à certains moments clés de l'année scolaire ou avant les élections. L'UFAPEC présente, cette année, différentes analyses sur la médiation (09/11) en tant que nouvelle modalité de résolution de conflits, en dehors, ou avant de faire appel, aux tribunaux. La médiation scolaire (10/11) et la médiation par les pairs (13/11) font l'objet d'une analyse spécifique. La FAPEO consacre également différentes analyses au thème de la violence scolaire. Elle aborde la violence scolaire du point de vue de l'institution envers les élèves, entre les élèves (harcèlement, etc.), entre professeurs et élèves. Elle s'interroge sur les pistes d'actions possibles à différents niveaux en s'appuyant notamment sur des études menées en psychologie et sciences de l'éducation. On y développe en particulier le rôle des pratiques pédagogiques, des modalités d'autorité au sein de l'école et des politiques. Les actions proposées se mènent donc à l'école et hors de l'école, dans un souci de développer de nouvelles formes de relations entre les élèves, les familles, les enseignants et les directions.

D'autres associations promeuvent des positions spécifiques par rapport à l'école et à la violence qui s'y déroule. Il y a par exemple l'asbl Ecole sans harcèlement qui a réalisé une enquête concernant le harcèlement chez les enfants de primaire et maternelle. Il y a encore l'APED²⁰ qui a rédigé différents articles sur le sujet.

¹⁷ Front commun syndical de l'enseignement (2011) Cahier revendicatif 2011-2012. 200 propositions pour améliorer les conditions d'exercice du métier et lutter contre la pénurie. p.9 http://www.cgsp-enseignement.be/component/docman/doc_download/354-cahier-2011-2012

¹⁸ UFAPEC : Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement catholique. www.ufapec.be

¹⁹ FAPEO : Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel. www.fapeo.be

²⁰ L'Association Pour une Ecole Démocratique. <http://www.skolo.org/>

Certains personnages publics prennent également position, comme par exemple le délégué général aux droits de l'enfant²¹ qui rédige chaque année un rapport où les interpellations pour des faits de violence liées à l'école sont signalées. Dans le rapport de 2010, le délégué insiste sur l'augmentation importante des interpellations à ce sujet.

Les scientifiques

Dans le domaine scientifique, différents centres de recherches belges s'intéressent à ce phénomène à travers des recherches menées en psychologie, en sciences de l'éducation, en criminologie, en sociologie²². Un des centres belges propose un portail de leurs recherches, offrant un « regard du chercheur » sur « les phénomènes de violence en milieu scolaire »²³. La Communauté Française a financé depuis 2000 certains travaux afin de décrire, évaluer et comprendre le phénomène. Les rapports de recherche sont mis à disposition sur son site internet²⁴. Un observatoire européen de la violence en milieu scolaire²⁵ a également été créé en 1998 pour fédérer différentes recherches.

Une enquête interuniversitaire a été réalisée au niveau de la Communauté Française afin de chiffrer la violence à l'école, toutefois cette enquête s'est intéressée aux écoles secondaires. Une enquête similaire est en cours pour les élèves de 6^{ème} primaire, les résultats définitifs ne seront toutefois disponibles que fin 2012. Différentes notions sont utilisées dans le cadre de ces études statistiques pour évaluer le « niveau » de violence à l'école : le sentiment d'insécurité, la victimisation, l'indiscipline, la perception du niveau de violence dans l'école. Au-delà des mots, les statistiques donnent une existence particulière au phénomène de la violence à l'école, et donnent à penser que ce phénomène est vécu objectivement de la même façon par tout le monde. Les distinctions entre ces notions ont également leur importance. La victimisation concerne les faits de violence dont la personne a été directement victime, qu'il s'agisse d'atteintes verbales, physiques ou matérielles. La perception du niveau de violence introduit l'évaluation du niveau de violence par la personne interrogée (fréquence des actes de violence observés). Le sentiment d'insécurité aborde leur ressenti personnel par rapport au contexte donné (l'école et ses alentours).

Si on regarde de plus près, une insulte n'est pas vécue de la même façon par tout le monde, les enfants jouent à la bagarre et se mesurent les uns les autres, bref, un même acte ou une même parole n'a pas le même écho chez tout le monde. Une enquête a montré que l'impact

²¹ www.dgde.cfwb.be

²² Travaux de Philippe Vienne du Centre de sociologie de l'éducation de l'ULB, <http://www.ulb.ac.be/rech/inventaire/unites/ULB455.html>, les travaux de Michel Born et de son équipe au sein du Service de Psychologie de la délinquance et du développement psychosocial de l'ULg, <http://www2.ulg.ac.be/psydel/>, les travaux du GIRSEF (voir ci-dessous).

²³ Le GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Education et la Formation) dont une des cellules de recherche s'intéresse au phénomène de la violence scolaire <http://www.uclouvain.be/violence-ecole.html>

²⁴ www.enseignement.be

²⁵ Désormais appelé Observatoire international.

d'une agression est plus important pour un enseignant dans les écoles relativement épargnées (plus favorisées) que dans les écoles où elles sont plus fréquentes²⁶.

Les scientifiques n'ont pas non plus une seule définition de la violence à l'école et déclinent d'ailleurs différentes catégories à partir de cette thématique. La notion prend régulièrement un 's' afin de souligner les différentes formes de violence qui peuvent exister dans le contexte scolaire.

Humiliations, brimades, harcèlements, coups, insultes ne sont pas que le fait des élèves, mais également des enseignants voire du système scolaire ou de la société selon les approches.

Différentes sous-catégories apparaissent. Une première consiste à identifier le type de victimes (enseignants, élèves) et le type d'agresseurs (enseignants, élèves, familles, externes, etc.). Une deuxième spécifie les types de violences : physique, verbale, psychologique, symbolique, sexuelle, envers les biens, chaque type de violence pouvant être également décliné en différents types d'actes. Une troisième identifie les sources de la violence : internes ou externes, ou encore : individuelles et relationnelles, organisationnelles, sociales. Une autre catégorise leur degré de gravité sous forme d'une pyramide : les faits les plus graves étant aussi les moins fréquents (des agressions physiques aux incivilités).

Certaines enquêtes menées récemment relativisent l'idée d'une augmentation de la violence au sein des écoles en montrant plutôt une stabilité du phénomène sur les dernières années²⁷. Suite à ce constat, Benoît Galland soulève la réflexion d'un changement de perception de la violence : « *Il y a vingt ans, on ne s'inquiétait pas plus que ça des gamins qui se bagarraient dans la cour de récré ou à la sortie de l'école. Certains adultes considéraient que ça faisait partie de la socialisation.* »²⁸.

Les chiffres des différentes enquêtes existantes sont souvent difficilement comparables puisqu'elles utilisent des terminologies ou des définitions différentes.

Quoi qu'il en soit, ces différentes approches scientifiques ont pour conséquence d'élargir la notion de violence scolaire et de la décliner en multiples facettes. Le débat reste vif dans la communauté scientifique sur cette question de la définition de la violence à l'école : « *Mais qu'étudier ? L'objet scientifique semble rester en attente d'une définition précise. Le débat reste important entre ceux qui sont partisans d'une définition restreinte, et les chercheurs qui lui préfèrent une approche plus extensive, bien souvent plus « phénoménologique » que*

²⁶ Enquête réalisée par un médecin-psychiatre qui a évalué le degré de traumatisme des enseignants suite à une agression. Horenstein M. (1997) Les enseignants victimes de la violence In B. Charlot et J.C. Emin (eds) Violences à l'école. Etat des lieux. Paris : Armand Colin

²⁷ Catherine Lecocq, Christelle Hermesse, Benoît Galand, Barbara Lembo, Pierre Philippot, Michel Born (2003) Violence à l'école : Enquête de victimisation dans l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique (2003). Rapport de recherche

²⁸ Benoît Galand interviewé par Raphaël Duboisdenghien, Faut-il avoir peur de la violence à l'école ? Le Soir, dossier spécial enseignement, septembre 2011, p.32-33

factuelle. »²⁹. Cet article montre combien la notion de violence scolaire, tout comme d'autres notions, sont des constructions qui classent, catégorisent, organisent et que c'est une dynamique globale de définition respective qui est en jeu. Le thème ne s'est imposé dans l'agenda public que depuis quelques dizaines d'années.

Les responsables politiques ou les pouvoirs publics

Les responsables et autorités politiques interviennent également dans le travail de définition du phénomène.

La médiatisation des certains faits a entraîné des questions relatives au phénomène et un besoin de quantification, chiffres qui en retour participent à la construction de la violence à l'école. Ils financent les recherches des scientifiques, diffusent des statistiques, soutiennent certaines revendications par la mise en place de mesures et d'action spécifiques et interviennent publiquement lors d'évènements particuliers.

Une revue de la Communauté Française a sorti un numéro en 2003 sur la question des violences à l'école³⁰. Elle y présente les enquêtes menées sur son territoire.

Conclusion

A travers ces multiples interventions, la notion de violence à l'école prend différentes colorations et se trouve reliée à d'autres termes pour attirer le regard vers différentes configurations. La violence à l'école devient humiliations, brimades, harcèlement, coups et blessures, insultes, agressivité, vandalisme, incivilités, jeux violents, abus, souffrances, contraintes, inégalités, exclusion, etc.

Différentes catégories apparaissent pour organiser ces situations diverses ; la violence est ainsi qualifiée de physique, verbale, psychologique, symbolique ou sexuelle. L'attention est focalisée sur les élèves, les enseignants, les familles, la direction, l'établissement, l'environnement externe, l'institution scolaire, la Communauté Française et sur les relations entre certains de ces protagonistes.

Selon le regard, ce sont différents ingrédients et dès lors différentes « causes » qui sont montrées du doigt. Chaque regard est une façon de construire le phénomène et de le rendre visible. Chaque regard appelle différentes actions³¹.

Véronique Dumont

Avec le soutien de la Communauté Française

²⁹ Debarbieux E., Montoya Y. (1998) La violence à l'école en France : 30 ans de construction sociale de l'objet (1967-1997). Revue Française de Pédagogie, n°123, p. 93

³⁰ L'école : quelles violences ? Revue Faits & Gestes, 2003, octobre/novembre/décembre. Consultée en version électronique sur www.enseignement.be

³¹ Voir analyse 14/2011